

Comment finaliser votre candidature sur le site Ville Prudente

Plusieurs étapes sont nécessaires pour participer au label :

1. Vous devez en premier temps créer votre compte sur le site www.villeprudente.fr, en cliquant sur « **Participer** » dans le menu à droite et en remplissant tous les champs du formulaire :

The image shows two screenshots of the Ville Prudente website. The top screenshot displays the main navigation menu with the 'Participer' button highlighted in a red box. The bottom screenshot shows the 'Inscription' (Registration) page with a two-step process and a registration form.

Navigation Menu:

- LE LABEL
- LES VILLES ET VILLAGES PRUDENTS
- AGIR DANS MA COMMUNE
- AGIR AVEC L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Participer Button: A vertical menu on the right side of the website contains several icons. The top icon, a checkmark inside a circle, is labeled 'Participer' and is highlighted with a red border.

Inscription Page:

Accueil > Inscription

Inscription

1. Inscrivez-vous via le formulaire ci-dessous.

2. Une fois inscrit, vous pourrez candidater via l'onglet « je participe ». C'est une fois votre candidature validée que les frais d'inscription vous seront demandés.

EMAIL
Adresse de messagerie

MOT DE PASSE
Mot de passe | Confirmez votre mot de passe

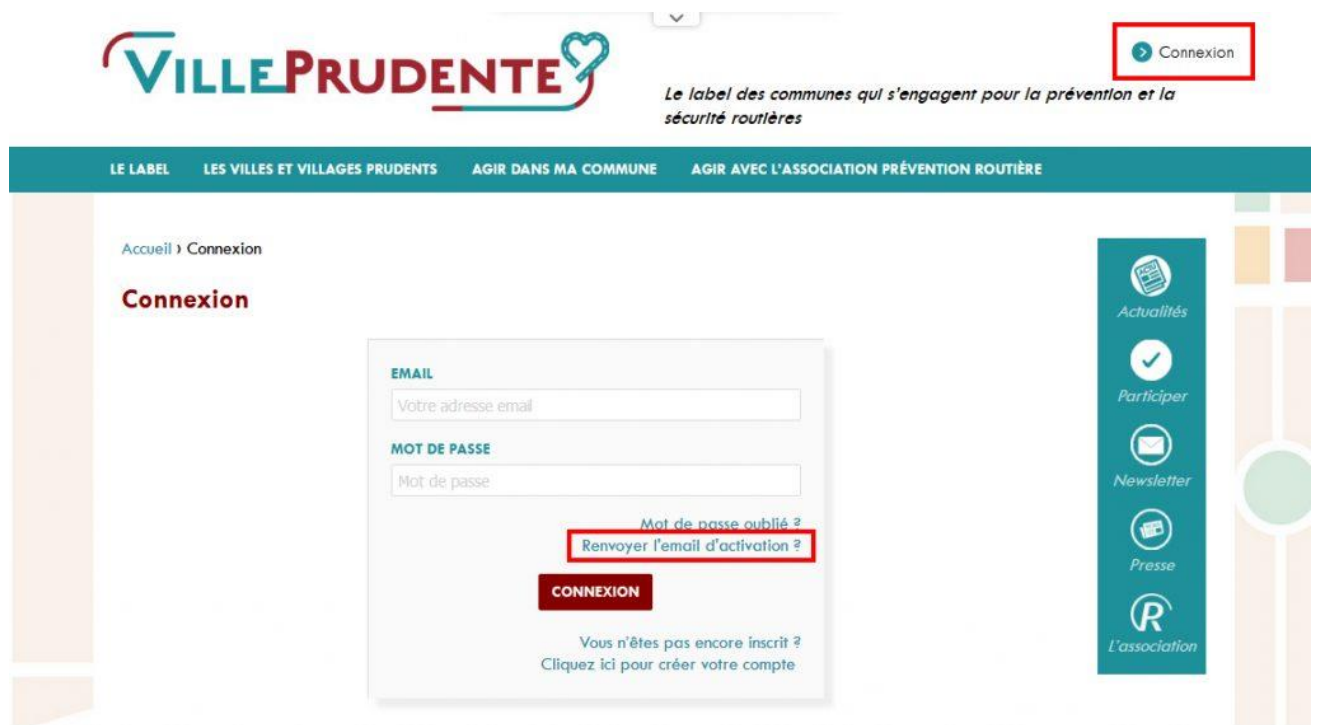
PRÉNOM & NOM
Prénom | Nom

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
Numéro fixe ou mobile

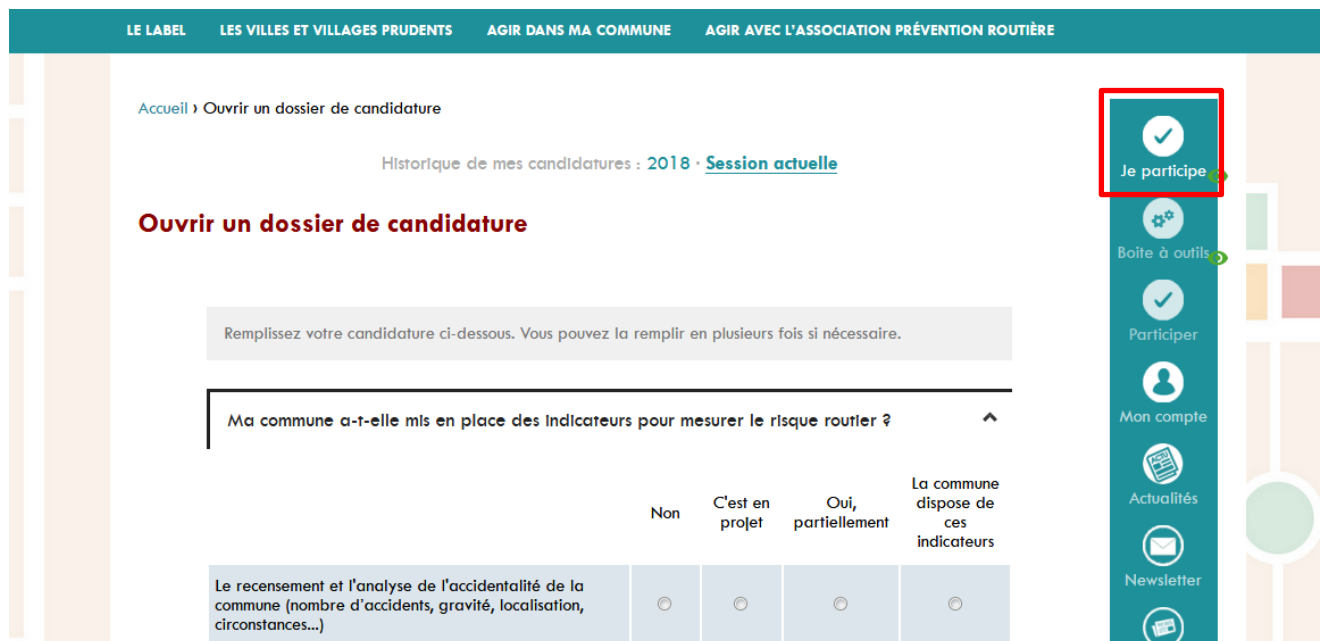
Navigation Menu (repeated):

- Participer
- Actualités
- Newsletter
- Presse
- L'association

2. A l'issue de cette inscription, vous recevrez un email automatique afin d'activer votre compte. Si vous n'avez pas reçu le mail d'activation, vous pouvez vous le renvoyer à partir de [la page de connexion](#) :



3. Une fois votre compte activé, connectez-vous sur le site avec votre adresse mail et le mot de passe que vous avez renseigné. La connexion à votre compte fait apparaître une nouvelle rubrique dans le menu de droit « **Je participe** », cliquez sur ce bouton pour accéder au questionnaire de candidature.



4. Une fois sur la page du questionnaire, veillez à remplir tous les champs. Sachez que vous pouvez le remplir en plusieurs fois en sauvegardant vos informations en cliquant sur « **Enregistrer** » en bas de la page.

Quels aménagements pour la sécurité routière ma commune a-t-elle mise en place ?

Quelle formation et sensibilisation à la sécurité routière ma commune déploie-t-elle pour ses usagers ?

Les véhicules de ma commune contribuent-ils à une meilleure sécurité des usagers ?

Au final, quels résultats ma commune a-t-elle obtenu et/ou attend-elle de ses actions en faveur de la sécurité routière ?

ENREGISTRER

Vous pouvez modifier votre dossier autant de fois que vous le souhaitez. À l'étape suivante, une fois votre dossier modifié et finalisé, vous pourrez le valider définitivement.

Boîte à outils

- Participer
- Mon compte
- Actualités
- Newsletter
- Presse
- L'association

5. Une fois tous les champs remplis (cases à cocher + zones de texte libre), vous devez valider votre questionnaire en cliquant sur « **Valider ma candidature** » en bas de la page.

Quels aménagements pour la sécurité routière ma commune a-t-elle mise en place ?

Quelles actions de formation et de sensibilisation à la sécurité routière ma commune déploie-t-elle pour ses usagers ?

Les véhicules de ma commune contribuent-ils à une meilleure sécurité des usagers ?

Au final, quels résultats ma commune a-t-elle obtenu et/ou attend-elle de ses actions en faveur de la sécurité routière ?

ENREGISTRER

VALIDER MA CANDIDATURE

Actualités

Mon compte

Newsletter

Presse

L'association

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

Contact F.A.Q Mentions Légales Newsletter

6. Vous devez alors confirmer la validation de votre questionnaire. Une fois votre candidature validée, vous recevez un mail de confirmation contenant la facture relative aux frais d'inscription (70 € TTC).